

Revue

Les Cahiers Jean Moulin

Les Cahiers Jean Moulin sont publiés annuellement par le Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique. Pour chaque numéro, la revue propose de traiter un sujet susceptible d'intéresser les différents domaines du droit, de l'histoire et des idées politiques. L'approche se veut transversale et cherche à associer dimensions historique et plus positiviste. La conviction exprimée dans les Cahiers Jean Moulin est que la richesse du débat naît de la confrontation des approches disciplinaires.



Les Cahiers Jean Moulin reçoivent les articles de spécialistes des différentes disciplines ; les doctorants et jeunes docteurs sont particulièrement incités à envoyer leurs projets d'articles.

La revue peut également accueillir des recensions d'ouvrages et des articles sur des thèmes libres.

[+ d'infos](#)

La Gazette de la FDV

La Gazette réalisée au sein de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin (Lyon 3), avec le soutien de la Faculté de droit virtuelle (FDV) et de l'Université numérique juridique francophone (UNJF), prend la suite du Magazine d'actualité juridique. La Gazette de la Faculté de Droit Virtuelle est un des éléments mis à la disposition des étudiants pour favoriser la Réussite en Licence.



Comme on le constatera, les commentaires sont désormais rattachés à une ou plusieurs rubriques qui correspondent aux matières enseignées. La priorité est donnée aux matières de Licence. Des disciplines plus spécialisées, enseignées en Master, peuvent également être représentées. Les sujets abordés sont choisis en fonction de l'actualité mais aussi de leur apport à la formation fondamentale des étudiants. Les commentaires sont rédigés dans une perspective pédagogique ce qui explique qu'ils incluent parfois une reformulation de principes qui devraient être connus mais qui ont pu être oubliés. Les décisions commentées peuvent être choisies en fonction de leur valeur symbolique ou du caractère anecdotique des faits qui favorisera la mémorisation. Enfin, autant que possible, les différentes matières enseignées en Licence seront également représentées, mais tout cela se fera progressivement.

[+ d'infos](#)

Juris art etc.

L'objectif de cette revue est d'offrir à ces professionnels les clefs de compréhension et d'analyse.



Le monde de l'art et de la culture a changé. Il est devenu un marché, dont les industries sont soumises à une compétition acharnée. L'impératif économique s'est renforcé et avec lui l'impératif juridique. À cela s'ajoute qu'une partie de ces secteurs fait l'objet d'une politique de soutien forte et originale de l'État. Le professionnel, face à ce monde de la culture en perpétuelle évolution, a besoin des outils de gestion et juridique afin de sécuriser son activité et donc sa création.

L'objectif de cette revue est d'offrir à ces professionnels les clefs de compréhension et d'analyse. Le professionnel bénéficiera ainsi d'une information mensuelle commentée et hiérarchisée au travers des actualités. Surtout, les dossiers thématiques lui permettront de faire le tour d'une difficulté par le regard croisé de juristes ou économistes, praticiens ou

universitaires.

+ d'infos

BACALY

L'équipe de recherche Louis Josserand, en partenariat avec la Cour d'appel de Lyon et l'Ordre des avocats de Lyon, a souhaité mettre en place une revue afin de mieux faire connaître la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon.



Ainsi est né le BACALY (Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon), revue électronique gratuite qui rassemble, à chaque numéro, une sélection des arrêts les plus importants rendus par la Cour d'appel et une étude de données quantitatives chiffrées relative à un contentieux spécialisé (dommage corporel, prestation compensatoire, etc).

Les arrêts sélectionnés sont accompagnés de commentaires réalisés par des universitaires ou des avocats.

+ d'infos

ALYODA

Une volonté est née à Lyon de mieux faire connaître le droit administratif, droit qui s'exprime très largement à travers la jurisprudence du Conseil d'Etat, des Cours administratives d'appel et des Tribunaux administratifs.



La Cour administrative d'appel de Lyon a proposé, en 2010, à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et au Barreau de Lyon de s'associer pour diffuser, commenter et rendre sa jurisprudence accessible à un très large public.

Ainsi est née, ALYODA Association LYonnaise de Droit Administratif en 2010.

Depuis sa création, elle publie une revue de jurisprudence électronique gratuite qui rassemble des résumés des arrêts les plus significatifs rendus par la Cour administrative d'appel de Lyon.

Ces résumés sont accompagnés :

de commentaires d'universitaires et d'avocats

ainsi que des conclusions de magistrats exerçant les fonctions de rapporteur public

+d'infos

Contacts Cahiers Jean Moulin

Courriels :

chrystelle.gazeau@univ-lyon3.fr

guillaume.richard@parisdescartes.fr

Adresse postale :

Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique - Cahiers Jean Moulin
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard
BP 0638
69239 Lyon cedex 02

Lien

hd.univ-lyon3.fr

La Faculté de Droit Virtuelle

La Faculté de Droit Virtuelle (FDV) est la version électronique de la Faculté de droit.

Elle offre des formations à distance notamment les cours de l'Ecole de Droit de Lyon, les enseignements à distance de Science Politique (EAD Science Po) ainsi qu'un diplôme de Préparation aux Etudes de Droit en Français (PEDF), tant en France qu'à l'étranger.

Elle gère l'ensemble du e.learning des formations initiales et continues de la Faculté de Droit.

La Faculté de Droit Virtuelle est partenaire de l'Université Numérique Juridique Francophone (UNJF). Dans ce cadre, elle publie une Gazette d'actualité juridique.

Juris art etc

Pour feuilleter le premier numéro de *Juris art etc.* :

www.juriseditions.fr

BACALY

Le Bacaly est issu d'un travail collectif de l'équipe de recherche Louis Josserand (EA 3707) de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Cette équipe a pour objectif de promouvoir et d'encadrer des recherches collectives relatives à des thèmes transversaux du droit privé, et est dirigée par Mme le Professeur Stéphanie Porchy-Simon. Elle fédère plusieurs centres spécialisés dans des domaines particuliers du droit privé : le centre Louis Josserand (CLJ), le centre de droit de la famille (CDF) et le centre de droit pénal (CDP). Elle comprend 37 enseignants chercheurs, dont 29 sont titulaires de l'Habilitation à diriger les recherches, et de nombreux doctorants.

ALYODA

ALYODA a pour objet de promouvoir les échanges d'idées et d'expériences sur les questions relatives au droit public, à la jurisprudence administrative, à la recherche, à la formation des juristes et à l'exercice professionnel de ses membres, dans le ressort de la cour administrative d'appel de Lyon.

Pour réaliser son objet, l'association se propose notamment :
d'éditer et diffuser une revue électronique périodique à destination du public le plus large ;

de contribuer à la promotion de la jurisprudence de la cour administrative d'appel de Lyon et des recherches et réflexions des juristes de son ressort sur d'autres supports ;

d'organiser des colloques consacrés à l'étude de questions entrant dans son objet.

Mise à jour : 20 décembre 2017